

# *La famille dans une communauté mondiale*

*Déclaration de la Communauté Internationale Bahá'í à l'Occasion de l'Année Internationale de la Famille, 1994*

**L**a famille est en mutation, au même titre que le monde entier. Dans toutes les cultures, la famille se désintègre, se divisant sous la pression de l'économie et les bouleversements politiques et s'affaiblissant face à la confusion morale et spirituelle.

“Les conditions entourant la famille entourent la nation. Ce qui arrive dans la famille est ce qui arrive dans la vie de la nation. “\*

Les bahá'ís voient ces difficultés comme les signes d'une lutte de l'humanité en vue d'un âge nouveau de développement collectif, un âge de maturité. La famille, en tant qu'unité de base la plus fondamentale de la société doit, dans ce processus, être remodelée et revitalisée selon les principes mêmes qui redonnent forme à la civilisation en tant que telle.

Le principe fondamental pour ce jour nouveau est l'unité de l'humanité. "Le bien-être de l'humanité, sa paix et sa sécurité," déclara il y a un siècle le fondateur de la Foi bahà'ie, "ne peuvent être atteints à moins que son unité ne soit fermement établie".\* L'acceptation de l'interrelation et de l'interdépendance de tous les peuples suppose le renouvellement de toutes les institutions sociales sur terre, y compris la famille.

## ***UNITÉ DE LA FAMILLE***

"Si l'amour et l'entente sont manifestes dans une famille, cette famille progressera, deviendra éclairée et spirituelle." \*

L'approche bahà'ie de l'unité de la famille mêle aux éléments de sagesse traditionnelle des principes avancés et des outils pratiques. L'adhésion à ces enseignements offre un rempart contre les forces de désintégration et un cadre pour la formation de familles solides, saines et unies.

Une relation d'amour entre mari et femme forme la base et la condition sine qua non d'une famille bahá'ie. Le mariage, création divine, est là pour unir un couple "à la fois physiquement et spirituellement, de façon que chacun améliore toujours la vie spirituelle de l'autre". \* Un homme et une femme, s'étant choisis librement et ayant obtenu le consentement de leurs parents, se marient, selon la loi bahá'ie, en présence de témoins désignés par le corps constitué élu de la communauté, l'Assemblée spirituelle locale. Par ces mots "En Vérité, nous dépendons de la volonté de Dieu",\* récités à la fois par la mariée et le marié, les deux s'engagent vis-à-vis de Dieu et par là même vis-à-vis l'un de l'autre.

L'une des raisons d'être du mariage est la création d'une nouvelle génération qui aimera Dieu et servira l'humanité. La tâche de la famille est alors d'établir une relation d'amour respectueuse et harmonieuse entre parents et enfants.

L'harmonie et la coopération dans la famille, comme dans le monde, ne peuvent être maintenues qu'en gardant un équilibre entre les droits et les responsabilités. Tous les membres de la

famille “ont des devoirs et des responsabilités à l’égard des uns des autres et de la famille elle-même” qui “varient d’un membre à un autre à cause des liens naturels. “\*

Les enfants, par exemple, ont le devoir d’obéir à leurs parents. Ils ont aussi le droit qu’on s’occupe d’eux, qu’on les éduque et les protège. Les mères, qui mettent les enfants au monde et sont leurs premières éducatrices, sont en priorité sans que ce soit une exclusivité, responsables de leur éducation spirituelle et de la création d’un foyer plein d’amour. Les pères ont en priorité mais là encore pas exclusivement, la responsabilité du confort financier de la famille et de l’éducation formelle des enfants.

Les standards moraux individuels promus par les enseignements bahá’ís condamnent beaucoup les agents qui contribuent à la destruction des familles. L’alcool est interdit aux bahá’ís de même que tout produit aliénant l’esprit. Aucune forme de violence ou d’abus au sein de la famille ne peut jamais être tolérée. D’après les Écrits sacrés bahá’ís:

“L’intégrité des liens de la famille doit être constamment

prise en considération et les droits de chaque membre ne doivent pas être transgressés. “

Bien que fermement dénoncé par Bahà'u'llàh, le divorce est permis lorsqu'il y a antipathie entre le mari et la femme. Il ne peut être accordé qu'après une année de patience pendant laquelle le couple vit séparément et cherche toutes les possibilités d'aplanir leurs différents. Ainsi protégés de décisions rapides et de réactions émotionnelles inconsidérées, bien des couples sont capables de reconstruire leur mariage pendant cette année de réflexion. Si néanmoins, une réconciliation s'avère impossible, le couple peut divorcer.

### ***ÉGALITÉ DES SEXES***

Le principe de l'égalité de l'homme et de la femme transforme les relations dans le mariage bahá'í. Étant partenaires à part égale, statut inscrit dans leurs vœux identiques au moment du mariage, ni le mari ni la femme ne domine. La prise de décision doit être partagée.

L'atmosphère dans la famille et dans toute la communauté ne doit jamais "refléter de pouvoir arbitraire, mais un esprit de consultation franche et amicale".\*

Les principes bahá'ís de la consultation sont des moyens de discuter ouvertement, honnêtement et avec tact de tout problème soulevé au sein de la famille. Le but est de permettre "à la vérité d'être révélée"\* de façon que le problème soit résolu au bénéfice de tous. Quand on l'utilise dans un couple ou dans une famille, la consultation est un moyen puissant de maintenir l'unité familiale.

La reconnaissance de l'égalité et l'utilisation de la consultation permettent au mari et à la femme une flexibilité qui leur permet de répondre aux demandes d'un monde en transformations rapides. Bien qu'hommes et femmes aient des capacités et des fonctions complémentaires dans certains domaines, les rôles ne sont pas définis de façon rigide et peuvent être ajustés, quand besoin est, pour répondre aux besoins de chacun des membres de la famille et de la famille entière. Alors que les femmes sont encouragées à poursuivre une carrière, il ne faut pas que ce soit

au détriment de leur rôle de mères. Et les pères ne sont pas exemptés de tâches ménagères et des soins aux enfants.

Quand les relations au sein de la famille sont conduites dans le respect de la justice, cette famille devient un facteur important pour amener la paix dans le monde. Quand on refuse aux femmes l'égalité et le respect dans la famille, les hommes et les jeunes gens développent des attitudes et des habitudes nuisibles qu'ils transportent sur leurs lieux de travail, dans la vie politique et enfin dans les relations internationales. Plus il y aura des enfants qui grandiront dans des familles où les droits de tous les membres sont respectés et les problèmes résolus grâce à la consultation, plus les perspectives de paix dans le monde augmenteront.

### ***ÉDUCATION ET FAMILLE***

Bien que les enfants reçoivent une éducation formelle à l'école, c'est à la maison qu'on développe le caractère et qu'on forme les attitudes morales et spirituelles. Donc, "on doit enseigner toutes les vertus dans la famille".\* Patience, loyauté, fidélité, justice,

honnêteté de telles vertus constituant la pierre angulaire de la personnalité. Les vertus citées dans toutes les traditions sacrées comme des éléments communs à la spiritualité sont les reflets de la Divinité en chaque individu.

Bien qu'encourageant les plus grandes qualités et valeurs en chacun des membres de la famille, les parents doivent pourvoir au développement intégré des capacités de leurs enfants qu'elles soient spirituelles, morales, intellectuelles, émotionnelles ou physiques. On doit donc éduquer filles et garçons selon les mêmes critères de base. Si une limite dans les ressources devait amener à choisir, les filles, enseignantes en puissance de la future génération, doivent avoir priorité dans l'éducation par rapport aux fils.

## ***LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTÉ***

La Foi bahá'ie a plus de 17 000 corps constitués dans plus de 200 pays indépendants et territoires. Ces communautés vivent, d'une certaine façon, comme des familles élargies.

Les bahá'ís viennent de tous pays, groupes ethniques, cultures, professions et classes. Bien que les cérémonies de mariage bahá'íes varient beaucoup d'une culture à l'autre, les lois du mariage et les engagements sont universels et sont appliqués que les partenaires soient bahá'ís ou pas. Les bahá'ís de par le monde trouvent que les principes et les lois qui donnent une forme particulière à la vie de famille bahá'íe mènent à l'amour et l'unité.

## **CONCLUSION**

Alors que les principes qui précèdent sont progressivement mis en pratique de par le monde, les familles sont de plus en plus aptes à jouer un rôle dans la construction d'une société mondiale unifiée. Car le lien, destinée à venir en son temps, entre la famille, la nation, et une civilisation mondiale, est inéluctable.

“Comparez les nations du monde aux membres d'une famille. Une famille est une nation en miniature. Élargissez simplement le cercle du foyer et vous avez une nation. élargissez le cercle des nations et vous avez

**l'humanité."\***

\* Toutes les citations sont extraites des Écrits bahá'ís

BIC Document #93-1125F

©1997 — The Bahá'í International Community United Nations Office